



PB-PP | B-71460  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# Le journal des Ecoles de Devoirs

N°d'agrément P401225

LA FILOCHE



Trimestriel n°76 - Août - Sept. - Oct. 2025

# FORMATIONS



## Focus formations 2025-2026



La charte du participant en formation

Des aides financières pour former votre équipe

**OUPP's : Réfléchir ensemble au projet pédagogique**



Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT  
N°d'agrément P401225  
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin  
FFEDD asbl - Place St Christophe, 8 4000 Liège

# n°76

## Août - Sept. - Oct. 2025

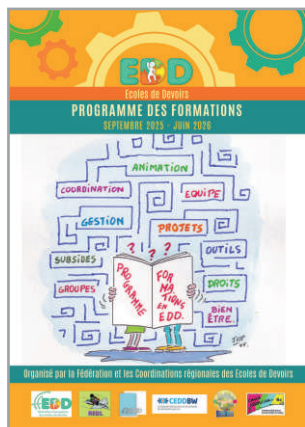
### FOCUS FORMATIONS

#### Au sommaire :

- 3 - La charte du participant en formation
- 5 - Former vos animateurs : aides financières
- 7 - CEDDBW : la participation au cœur du programme de formations
- 9 - Brevet de coordinateur : Projet A Concrétiser
- 11 - Projet pédagogique : la farde OUPP's, tu connais ?
- 13 - Se mettre/rester en ordre face aux obligations légales (et administratives)
- 14 - Les formations : ce que vous en dites !
- 15 - Petit clin d'oeil en BD de l'AEDL

#### En complément du

### PROGRAMME DES FORMATIONS 2025-2026



#### LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (FFEDD)  
Marie Campigotto (FFEDD)  
Sarah Crickboom (FFEDD)  
Précilla Debecq (CEDDH)  
Amélie Deflorenne (CEDDBW)  
Stéphanie Demoulin (FFEDD)  
Christian Dengis (AEDL)  
Nathaniel Dessart (FFEDD)  
Marion Estimbre (CEDDBxl)  
Valérie Fromont (FFEDD)  
Véronique Marissal (CEDDBxl)  
Camille Massaux (CEDDNamLux)  
Sophie Nolf (CEDDBW)  
Fabienne Pauwels (FFEDD)  
Sandrine Piron (FFEDD)  
Julie Pirotte (AEDL)  
Auréli Quintart (FFEDD)  
Kylian Van Rossum (administrateur AEDL)  
Delphine Vanderlinden (CEDDH)  
Julie Wasterzak (CEDDBW)  
Guillaume Zoomers (CEDDNamLux)

#### ILLUSTRATIONS

freepik.com, Nathaniel Dessart, photos prises par les rédacteurs

#### MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart - FFEDD  
*Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.*

#### RESPONSABLE

**Fédération Francophone  
des Ecoles de Devoirs asbl**

Place Saint Christophe 8  
4000 Liège  
Tel : 04/222.99.38  
Email : [info@ffedd.be](mailto:info@ffedd.be)  
[www.ecolesdedevours.be](http://www.ecolesdedevours.be)  
N° de compte : BE45 5230 8017 1989  
(BIC: TRIOBEBB)  
N° d'entreprise : 431007028  
RPM Liège

Pour toute reproduction d'articles, d'extraits d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD.  
Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-  
Bruxelles et de la Wallonie



## La charte du participant en formation

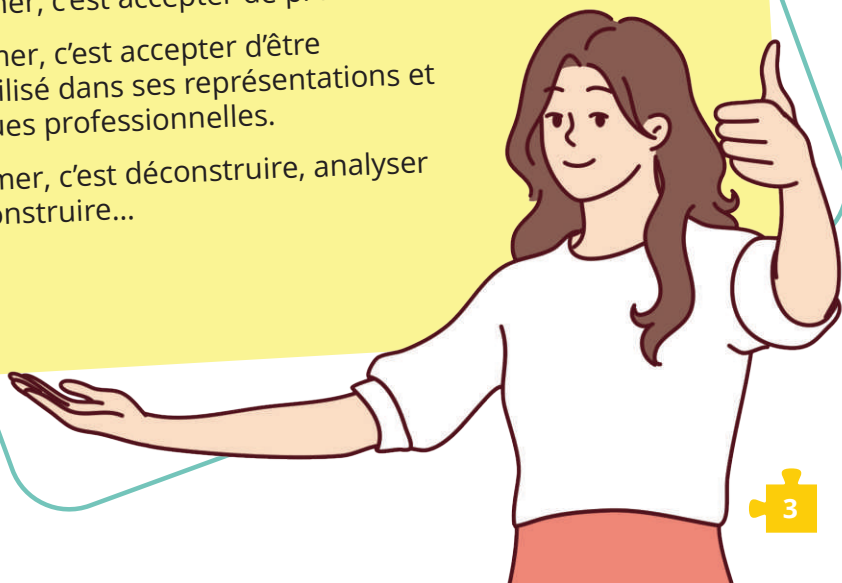
**E**n EDD, en début d'année, il est important de réaliser la charte de vie avec les enfants !!!

A la FFEDD et dans les Coordinations, en début d'année, nous pensons important de rappeler la charte de nos formations aux personnes qui vont s'inscrire à nos futures formations car, trop souvent, cette charte n'est pas pleinement respectée !!!

| Par Stéphanie DEMOULIN - FFEDD

### PARTICIPER À UNE FORMATION, C'EST...

- ✓ S'engager à être présent tout au long de la formation.
- ✓ S'engager à être acteur participant au sein d'un groupe.
- ✓ S'engager à partager, confronter ses réflexions, expériences et pratiques.
- ✓ Engager de son temps au-delà des journées et matinées pour faire des liens entre sa pratique professionnelle, son équipe et les apports de la formation.
- ✓ Se former, c'est accepter de prendre des risques !
- ✓ Se former, c'est accepter d'être déstabilisé dans ses représentations et pratiques professionnelles.
- ✓ Se former, c'est déconstruire, analyser et reconstruire...



Voici donc les **5 RÈGLES D'OR**, selon nous, lorsque vous vous inscrivez à une formation :

## **1. Prévenir si vous ne pouvez, finalement, pas participer à la formation !**

Cela vous semble peut-être aller de soi et pourtant... Il est de plus en plus régulier pour nous d'aller à notre lieu de formation, d'être là dès 8h15 pour préparer le café, le thé, les biscuits, installer la salle afin que tout soit prêt pour l'arrivée des 10 participants inscrits. Et puis, à 9h30... 10h, nous nous rendons compte que nous ne serons finalement pas 10 mais 6 et que personne ne nous a prévenus. Nous aurions donc dû, si nous avions su que le nombre de participants était inférieur à 8, annuler cette formation car la dynamique de groupe ne sera pas assurée. Nous perdons un subventionnement...

Et même, si, par correction pour les personnes présentes le jour-dit, nous donnons, malgré tout, la formation en faisant de notre mieux pour qu'elle soit riche pour tous, les échanges seront toujours moindres !

## **2. Arriver à l'heure !**

Être à l'heure est une forme de respect tant pour le formateur que pour les autres participants à la formation.

## **3. Mettre votre téléphone en silencieux, le laisser dans votre sac et ne le consulter que durant les pauses !**

Être en formation demande toute votre attention, attention nécessaire à l'apprentissage.

Pensez donc à trouver une personne qui pourra assurer une permanence à votre place, à prévenir que vous ne serez pas joignable ce jour-là ! Cela vous permettra de profiter pleinement de la formation.

## **4. Être de bonne humeur, dynamique, enthousiaste**

Cela ne se commande, bien évidemment, pas toujours mais, dans la mesure du possible, pour que la formation se passe au mieux, essayez de mettre de côté vos soucis, vos ennuis et tentez de profiter au maximum de ce temps et d'y apporter tout ce que vous pourrez.

## **5. Être prêt à transmettre à vos collègues vos nouveaux acquis**






## **Vous aimeriez pouvoir former vos animateurs mais vous n'en avez pas les moyens ! Il est possible d'obtenir des AIDES FINANCIÈRES !**

**E**n fonction de la commission paritaire (CP) à laquelle est rattachée votre EDD, vous pouvez avoir accès à des aides différentes.  
Nous allons ici vous présenter les aides possibles pour les EDD émergent de la CP 329.02, 329.03 ou de la CP 332. | Fabienne Pauwels (FFEDD)

### **1. Vous êtes dans la CP 329.02 ou 329.03 – le Fonds 4S peut vous aider !**

Le Fonds 4S peut vous apporter un soutien financier soit pour des formations, soit pour de l'accompagnement d'équipe pour autant que vous soyez dans la CP 329.02 ou 329.03. Il pourra intervenir dans la prise en charge des frais de prestation du formateur et/ou dans le remboursement des frais d'inscription à une formation.

**Voici les différents types d'actions soutenues par le Fonds 4S.**



**Attention !!!** Dès janvier 2026, un nouveau plan d'actions du Fonds 4S entrera en vigueur et modifiera donc peut-être les soutiens. C'est pourquoi, nous n'entrons pas en détail sur les aides apportées dans cet article. Nous vous conseillons de vous rendre sur leur site pour plus de renseignements.



Catalogues de formations	Action clé sur porte	Action sur mesure
Cela vous permet de <b>vous inscrire</b> à une formation, soit du <b>catalogue FormAction</b> , soit de l'un des <b>catalogues conventionnés</b> par le Fonds	Cela vous permet d'obtenir un <b>financement</b> pour toute <b>formation qui existe déjà</b> dans l'offre d'un <b>opérateur de votre choix</b> (ex : les formations des Coordinations régionales dans le cahier des formations)	Cela vous permet d'obtenir un <b>financement</b> pour les <b>formations collectives et les accompagnements d'équipe</b> , formations qui seront créées pour répondre aux besoins de votre asbl
<b>Pour en savoir plus :</b> Catalogues de Formations - <a href="http://www.fonds-4s.org/catalogues/">www.fonds-4s.org/catalogues/</a>	<b>Pour en savoir plus :</b> Action Clé sur Porte - <a href="http://www.fonds-4s.org/soutien-formation/formations-cle-sur-porte/">www.fonds-4s.org/soutien-formation/formations-cle-sur-porte/</a>	<b>Pour en savoir plus :</b> Action Sur Mesure - <a href="http://www.fonds-4s.org/soutien-formation/projets-sur-mesure/">www.fonds-4s.org/soutien-formation/projets-sur-mesure/</a>



Attention, les interventions financières du Fonds 4S ne peuvent pas dépasser votre **BMA** (Budget Maximum Autorisé) qui est le **plafond de subventionnement pour chaque ASBL**.

Ce BMA dépend du nombre d'équivalents temps-plein (ETP) de votre association et est le budget maximum utilisable sur 3 ans. En 2026, le BMA va redémarrer à 0 pour tous et couvrira le triennat 2026 - 2028.

## 2. Vous êtes dans la CP 332 – Le Fonds social de formation pour MAE

**Si vous dépendez de la CP332**, c'est le Fonds Social de formation pour le secteur des Milieux d'accueil d'Enfants qui gère les demandes de remboursement et vous soutient via diverses bourses <https://apefasbl.org/fonds/fonds-de-formation/fonds-mae/>

**Pour plus de renseignements,**  
n'hésitez pas à nous  
envoyer un mail à  
[info@ffedd.be](mailto:info@ffedd.be).



COORDINATION DES ÉCOLES DE DEVOIRS  
DU BRABANT WALLON

## La participation au cœur du programme de formations



*Il y a plus de huit ans, un constat s'imposait : de nombreuses formations prévues à l'agenda de BW devaient être annulées, faute de participants. Pourquoi notre offre ne suscitait-elle pas l'intérêt escompté ? Pour le comprendre, une grande enquête de terrain a été lancée, au plus près des EDD, à travers des rencontres en présentiel, dans le cadre d'un projet d'analyse de fonctionnement général, baptisé « Tour des EDD ».*

| Par Amélie DEFLORENNE - CEDDBW



Ce tour d'horizon nous a permis de mettre en lumière un décalage entre les formations proposées et les réalités de terrain : thématiques peu connectées aux préoccupations des équipes, organisation centralisée à Ottignies peu adaptée à la configuration géographique du territoire... Il devenait évident qu'il fallait repenser le modèle.

C'est ainsi qu'est née l'idée forte : et si on construisait le programme, avec les équipes, pour les équipes (salariés et volontaires) ? La CEDDBW a alors transformé l'élaboration de son agenda de formations en un véritable projet participatif.

Le « brunch des coordinateurs », rendez-vous annuel déjà bien ancré et apprécié, est devenu le moment-clé de cette co-construction. En amont, nos EDD sont invitées à faire remonter les besoins des équipes, tant en matière de contenu de formation qu'en soutien matériel ou accompagnement. À partir de cette récolte d'infos, une première liste de thématiques est élaborée, puis soumise aux équipes pour priorisation.

Le jour du Brunch, les coordinateurs rapportent leurs choix affinés. Les sujets les plus plébiscités sont mis au programme de l'année scolaire suivante et la recherche de formateurs se fait alors sur cette base.

Et pour aller encore plus loin dans la personnalisation, les formations peuvent être décentralisées, au plus proche des équipes, dans leur région ou au sein d'une EDD.



C'est donc ainsi que le Brunch des Coordinateurs est devenu LE rendez-vous de l'année à ne pas manquer. Nous y traçons les grandes orientations de l'année à venir, explorons les besoins transversaux et partageons les envies du chacun, tout en gardant la place pour se poser et prendre du bon temps lors d'un moment convivial.

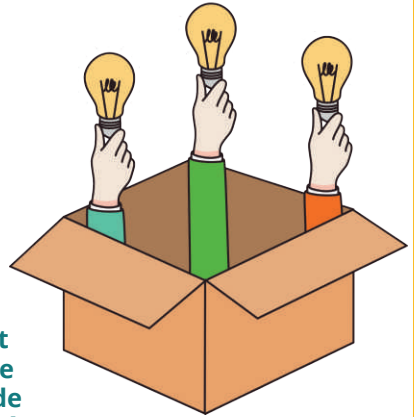
Mais cette co-construction n'est pas qu'une méthode. C'est un état d'esprit. Un espace où les équipes se sentent écoutées, impliquées, reconnues. Et cela change tout.



## BREVET DE COORDINATEUR EN EDD

# Projet A Concrétiser

**U**ne Ecole de Devoirs sans coordinateur, c'est un bateau sans capitaine, une boussole sans aiguille... Le métier de coordinateur en EDD est varié, riche, multifacette mais demande aussi une expertise certaine dans de nombreux domaines, de réelles qualités personnelles et professionnelles. Cela ne s'improvise pas, comme l'ont bien compris les participants qui ont présenté leur PAC en ce mois de juin 2025. | Fabienne Pauwels (FFEDD)



### Mais qu'est-ce qu'un PAC (Projet A Concrétiser) ?

En quoi est-il vecteur de progression et pourquoi est-il obligatoire dans le parcours de formation pour l'obtention du brevet ?

Après les 10 journées de formation, les participants au brevet de coordinateur réalisent un stage dans une Ecole de Devoirs agréée par l'ONE (souvent celle dans laquelle ils exercent). Ce stage, sur le terrain, est l'occasion de réfléchir ses pratiques à la lumière de ce qui a été évoqué lors de la formation de base. C'est aussi l'occasion de suggérer des réflexions, d'amener des changements, de travailler sur la cohérence des pratiques, la pédagogie... Autant de thèmes et bien d'autres que les futurs

coordinateurs exposent au groupe lors du passage des PAC.

Ce 26 juin, quatre candidats nous ont présenté leur projet : Priscilla, Melinda, Virginie et Kylian...

Un moment d'échanges très riche autour des projets que chacun pouvait, d'une manière ou d'une autres, s'appropriier, du moins en partie.

Priscilla nous amenait dans sa commune, en se posant la question de savoir s'il est opportun ou non d'**ouvrir un EDD** à Walhain, avec tout ce que cela comporte comme réponse aux besoins des jeunes, comme atouts, opportunités mais aussi comme **défis et gageures, démarches à réaliser auprès des différents partenaires.**

Mélinda réfléchissait, elle, à la manière de sensibiliser son équipe (principalement composée de volontaires) à **l'aménagement de temps libre au sein de l'EDD**, et ce sous trois angles principalement, celui de la pédagogie, celui de l'organisation pratique du quotidien mais aussi celui de l'aménagement des locaux. Ou comment **prendre en compte les besoins de l'enfant** dans un cadre et un encadrement adaptés.

Virginie coordonne, elle aussi, une équipe EDD principalement composée de **volontaires**. La visée de son PAC est d'ouvrir les possibles du travail en EDD en se centrant sur les **4 missions et pas seulement sur l'aide aux devoirs**. Très rapidement et très clairement sont apparus le besoin de **valorisation des volontaires**, la nécessité de les accompagner dans leur cheminement, tant au quotidien que dans le processus de formation continue. Ceci pour en arriver à la limitation de la durée des devoirs au profit d'une approche plus multimodale du travail avec l'enfant.

Et enfin Kylian, lui aussi coordinateur de volontaires, nous a amené, via son

PAC, à penser la manière d'**impliquer les volontaires dans les projets de l'EDD**. Kylian a alterné et associé notions théoriques (comme les différents modes de management, l'inclusion, la motivation, la participation, la dynamisation, la communication, la cohésion etc.) et l'implication de toutes ces notions dans la **gestion quotidienne d'une EDD**, dans la **gestion interpersonnelle au sein de l'équipe** mais aussi et surtout sur l'implication de tous dans les projets communs de l'EDD.

Ces différents travaux de qualité nous montrent encore, s'il le fallait, **l'importance du rôle des volontaires en EDD**, **l'importance du travail d'équipe et du rôle du coordinateur** au sein de cette dynamique... Un temps d'échanges assez long entre participants a permis aussi un partage d'idées, de suggestions, conseils et une véritable entraide...

Ces quatre participants sont donc tous, depuis le 26 juin, officiellement brevetés « Coordinateur en Ecole de Devoir ».

Bonne route à tous....





## PROJET PÉDAGOGIQUE

# Réfléchir ensemble au projet pédagogique

# La farde OUPP's, tu connais ?

Les Ecoles de Devoirs seront bientôt invitées à mettre à jour leur projet pédagogique. Un moment fort de la vie de l'EDD, qui invite à se poser, réfléchir, faire le point... mais qui peut aussi soulever son lot de questions. | Par Laura SWINNEN - AEDL

## Par où commencer ? Comment structurer la réflexion ? Qui impliquer ?

Construire ou actualiser son projet pédagogique en équipe, c'est un exercice passionnant, riche d'échanges et de sens. Bon, soyons honnête, cela peut aussi sembler un peu vertigineux. C'est précisément pour vous accompagner dans cette démarche que l'équipe de la FFEDD a conçu la farde OUPP's.

## Une boîte-à-outils pour s'inspirer, picorer, adapter...

En fait, OUPP's, c'est une farde pensée pour les coordinateurs, les animateurs et les volontaires des Ecoles de Devoirs. Elle rassemble une série d'outils simples, concrets et modulables qui vous permettent de :

- ▶ poser les bases du projet (valeurs, objectifs, publics cibles, etc.) ;
- ▶ questionner vos pratiques actuelles ;
- ▶ faire émerger une vision commune ;
- ▶ et surtout, avancer à votre rythme, en équipe.



## Mais attention, rien de barbant c'est promis !

Loin d'un modèle figé, OUPP's vous propose une approche souple et dynamique. Vous y trouverez des supports pour animer vos réunions, des pistes de réflexion pour nourrir vos échanges, des canevas pour structurer vos idées... Le tout dans un esprit collaboratif et bienveillant.

## Le projet pédagogique, un levier pour renforcer le collectif

Mettre à jour son projet pédagogique, ce n'est pas qu'une formalité : c'est l'occasion de redonner du sens à ce qu'on fait, de faire le point ensemble, et de se projeter vers l'avenir. C'est un temps précieux pour renforcer les liens dans l'équipe, et remettre les enfants et les familles au centre de nos actions et de la vie à l'EDD.

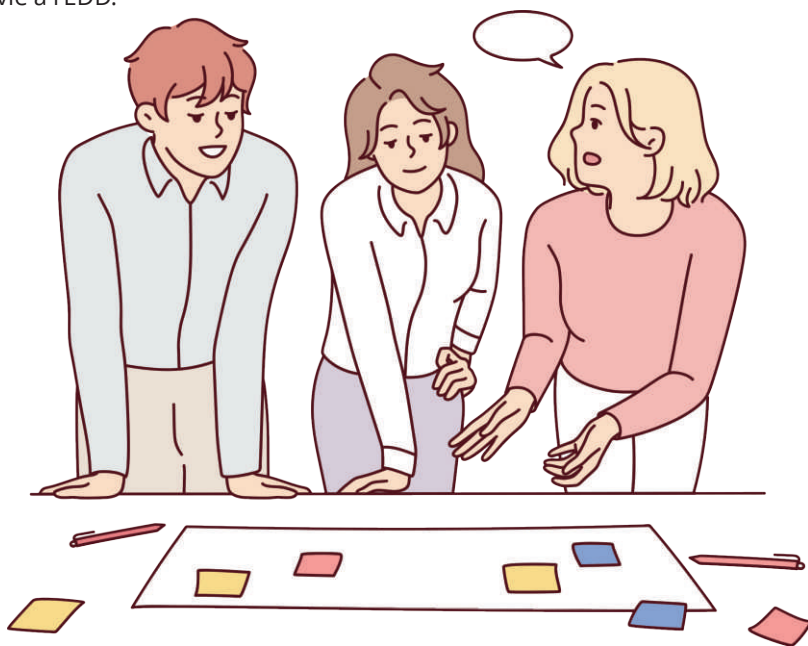
Avec OUPP's, nous espérons vous aider à vivre cette étape non pas comme une contrainte, mais comme une opportunité : celle de prendre du recul, de partager, de créer ensemble un cadre qui vous ressemble.

## Alors... prêt à ouvrir la farde ?

Pour les fans de clics, vous y avez aussi accès via notre site :

<https://baopp.ecolesdedevvoirs.be>

*NB : l'accès est réservé aux EDD affiliés*



# SE METTRE/RESTER EN ORDRE FACE AUX OBLIGATIONS LÉGALES (ET ADMINISTRATIVES)



**C**haque année, assurer le suivi juridique et administratif de votre EDD (ASBL ou autre) est un défi, souvent chronophage. Alors que, partout, nous entendons parler de simplification administrative, nous nous rendons compte que, jamais, nous n'avons eu une telle complexité de documents à compléter, envoyer, justifier.

| Aurélie Quintart (FFEDD)

Soucieuse de vous aider et de vous épauler au mieux, l'équipe de la FFEDD vous propose différentes aides et services auxquels vous pouvez faire appel sans souci. Nous tenterons de répondre à toutes vos questions ou de vous aiguiller au mieux.

Plusieurs services donc :

- Le service juridique auquel toutes les EDD affiliées ont accès par téléphone (0474/99.02.42) ou mail : [juriste@ffedd.be](mailto:juriste@ffedd.be)
- La permanence juridique ([www.ecolesdedevours.be/juridique](http://www.ecolesdedevours.be/juridique))
- Le **COIN DES COORDINATEURS** dans lequel sont repris tous les outils, écrits, supports utiles à la gestion de votre EDD.

- Nous avons également créé une Newsletter spéciale pour les coordinateurs. Il est possible de s'y inscrire directement sur la page d'accueil du coin des coordinateurs

Depuis plus de 3 ans, chaque année nous vous concoctons une « **To-do list** » pour les coordinateurs. Cette "To Do List" synthétise, par ordre de priorité, les obligations (ASBL, Registre UBO, Bien-Etre au Travail, RGPD (Protection des Données), frais, formations...) auxquelles vous devez faire face.

Notre juriste a, selon sa propre appréciation, priorisé les obligations en se basant sur le risque de sanctions (judiciaires), d'amendes et sur l'urgence de la tâche. Les obligations sont également regroupées par catégorie.

En ce début d'été 2025, cette liste, disponible sur le "Coin des coordinateurs", est toujours pleinement d'actualité.



## VOUS N'ÊTES PAS AFFILIÉ ?

Vous pouvez acheter un accès numérique annuel à toutes nos ressources juridiques et pédagogiques en effectuant la demande par mail à [info@ffedd.be](mailto:info@ffedd.be).

Le coût de l'accès est de 30 euros par an.



# Les formations

## Ce que vous en dites !

« Ça été deux journées très riches. De très belles valeurs sont véhiculées. J'ai appris pas mal de choses qui vont me permettre de repenser mes pratiques en tant que professionnelle. »

À propos de la formation "Lire avec de jeunes enfants dans un contexte plurilingue" (Bruxelles)

« C'était une très belle formation pour m'aider moi-même et aider les autres à penser à eux. Merci pour ces 3 beaux jours de formations. »

À propos de la formation " Coup de pouce pour bien se connaître et bien apprendre" (Bruxelles)

« Des échanges très constructifs avec l'animateur et les autres participants, des apports d'expériences sur le terrain ainsi que des questionnements intéressants sur ma fonction et mon rôle dans l'ASBL où je travaille. »

À propos de la formation "Groupe de soutien pour les coordinateurs" (Bruxelles)

« Encore merci pour la matinée d'hier. Comme toujours, une prestation très professionnelle et une ambiance bien conviviale. » (Brabant wallon)

« Nous étions contentes de la matinée. Simple, efficace. On voit tout de suite ce qu'on peut faire avec les enfants à l'Ecole de Devoirs ou dans d'autres projets avec les techniques découvertes ce matin. » (Brabant wallon)

« La formation à la méthode TIAGI m'a grandement aidé dans l'animation de groupes de préadolescents de 10 à 12 ans. Son cadre structuré, minuté et dynamique permet de canaliser positivement l'énergie des jeunes, facilitant ainsi la gestion du groupe. Le côté ludique, en petits groupes aléatoires ou réfléchis, limite l'influence des leaders naturels et favorise la participation de chacun, limitant les sentiments de frustration. Cela demande un peu plus de préparation, mais rend les animations plus apaisées, inclusives et efficaces. » (Liège)

« Durant mon stage en EDD, j'ai découvert le créa BD et j'ai vraiment adoré ! Je l'ai rapidement testé en animation avec les jeunes. Ils ont super fort accroché et se sont pleinement investis dans l'activité. C'était très motivant ! » (Liège)

« Je suis impatiente de partager le plaisir des jeux. » (Brabant wallon)

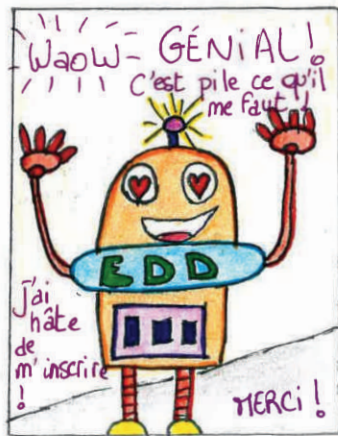
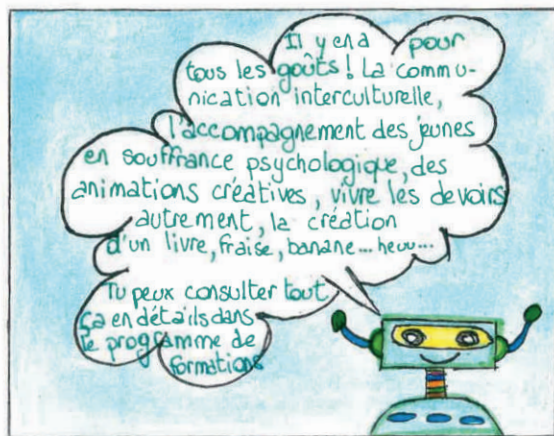
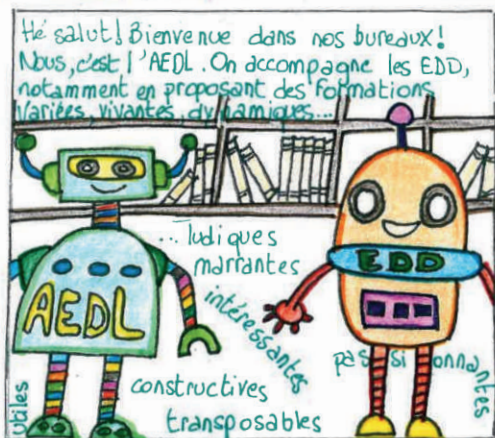
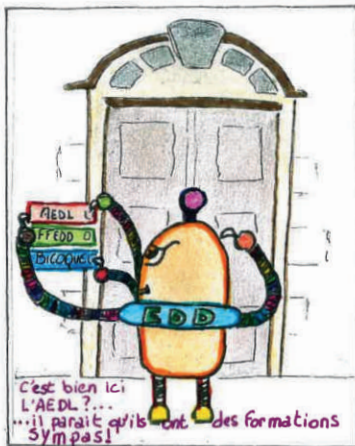
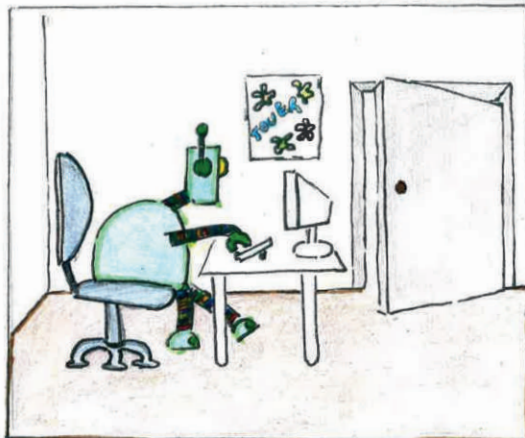
« Les outils concrets et adaptés m'ont permis de mieux cerner et identifier les causes des conflits ou situations tendues que nous vivons à l'EDD. » (Liège)



# Focus formations

## Petit clin d'oeil en BD de l'AEDL

Planche réalisée par Julie et Laura lors d'une matinée "Créas" autour de la BD.





**La Filoche** est la revue trimestrielle de la FFEDD et des Coordinations régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

## ABONNEMENT - DÉSABONNEMENT

Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un abonnement gratuit.  
 Pour un exemplaire supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°  
 Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement, de modification d'abonnement ou de désabonnement :  
 info@ffedd.be - 04/222.99.38



L'Ecole de Devoirs c'est...

### Du temps libre

- Pour permettre à l'enfant de se ressourcer, s'amuser, se détendre mais aussi ne rien faire.

### Des ateliers pour apprendre à apprendre



- Susciter le goût et l'envie d'apprendre,
- Proposer à l'enfant une variété d'outils lui permettant d'être autonome, acteur dans ses apprentissages,
- Apprendre à l'enfant à gérer son temps, à l'organiser, afin de pouvoir équilibrer les moments de travail et de plaisir.

Mille lieux de vie pour l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son rythme.



### Un accueil personnalisé

- Respectant les rythmes de l'enfant,
- Laisant un temps pour le goûter.



### Des activités culturelles, ludiques, sportives, citoyennes pour apprendre le vivre ensemble

- Ateliers de lecture, d'écriture, d'expression orale, corporelle ou artistique,
- Jeux pédagogiques et/ou ludiques, activités sportives individuelles ou en équipes,
- Sorties culturelles,
- Participation à la vie du quartier ou de la commune,
- Projets pour former des jeunes citoyens, actifs et responsables, capables de poser un regard critique sur le monde qui les entoure et d'en comprendre le fonctionnement.



[www.ecolesdedevoirs.be](http://www.ecolesdedevoirs.be)



BRUXELLES



BRABANT WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR LUXEMBOURG